



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20240701\_07**

**TARIFS DES CANTINES ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES 2024-2025**

<b>Date du Conseil Municipal :</b>	<b>01 juillet 2024</b>	<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	<b>56</b>
Date de convocation :	25 juin 2024	Nombre de présents :	20
		Nombre de représentés par pouvoir :	2
		<b>Nombre de votants :</b>	<b>22</b>
		Nombre d'absents :	34

L'an deux-mille-vingt-quatre, le premier juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire. Une première convocation a été adressée aux membres de l'assemblée le dix-huit juin afin de réunir le Conseil Municipal le vingt-cinq juin. En l'absence de quorum pendant cette séance, certains sujets de la réunion ont été reportés au premier juillet 2024. Conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal délibère sans condition de quorum.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BRONCQUART Marcel, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, GOULLEY Martine, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, PREYRE Françoise, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : CLUZEAU Sébastien (à Françoise PREYRE), RAFFRAY François (à Michèle DRAPPIER).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domice, BLERLOT Damien, BRARD Aurélie, BURDET Blandine, CARPENTIER Corinne, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DORGERE François, DRIEUX Noël, FAUCHE Gérard, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, GUERIN Jennifer, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, LEVILLAIN Sébastien, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PENAUX Mélanie, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PROFIT Jean-François, SAMAIN Viviane, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard.

Secrétaire de séance : VIAL Sylvie.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La délibération n° 09072019\_13B du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche relative à l'adoption des tarifs des cantines et accueils périscolaires 2019-2020, en date du 9 juillet 2019 ;

**Considérant :**

- Que la commission éducation – enfance – jeunesse a travaillé sur l'évolution des tarifs de ces services ;
- Que la commission propose une augmentation des tarifs de cantine et des tarifs d'accueil périscolaire ;

**Décide** : à l'unanimité (22 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'adopter les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> août 2024 :

	2018-2019		2024-2025
	Ticket	Carnet	Unité
Repas cantines	3,20 €	32,00 €	3,40 €
Accueils périscolaires			
QF < 600 €	2,05 €	10,25 €	2,15 €
QF entre 600 et 1200 €	2,36 €	11,80 €	2,45 €
QF > 1200 €	2,89 €	14,45 €	3,00 €



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON